Image not found or type unknown

Convocation assemblée générale en copropriété

Par **sylvinoopium**, le **11/05/2015** à **12:35**

Bonjour,
En qualité de copropriétaire en date du 26 mars 2015, j'ai envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour de la prochaine AG, la modification des congés payés et donc le remplacement concernant la concierge de notre immeuble suite à l'avenant n°82 du 17 juin 2013. En date du 6 mai j'ai reçu la convocation à l' AG qui aura lieu le 27 mai et ma demande ne figure pas.
J'ai demandé au syndic pourquoi? Il m'a dit que cette question n'avait pas besoin d'être votée, mais qu'il en parlerait dans les questions diverses?
Que pensez-vous de cette façon de faire de la part du syndic?
Merci pour votre réponse.

Par **pieton78**, le **21/05/2015** à **13:51**

Le syndic gère le concierge, votre question quelque soit sa pertinence peut donc être traitée dans les questions diverses.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés